

La Croix

Le Samedi, 22 Mai 1906. Vol. VII, No 9

JOURNAL CATHOLIQUE

309 RUE SAINT-PAUL, MONTRÉAL.

IN HOC SIGNO VINCES
La "Croix"
309 RUE SAINT-PAUL
Boîte de Poste 8175
JOSEPH BEGIN
Directeur-Propriétaire
Téléphone: Bell Main 0974.

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, ENSEIGNEMENT, AGRICULTURE, COLONISATION, ETC.

ABONNEMENTS
CANADA
1 an, \$5; 6 mois, \$3
EN VILLE
1 an, \$4; 6 mois, \$2.50
ÉTRANGER
1 an, \$10; 6 mois, \$6
Un numéro, 1 cent

PENSÉE DU JOUR
Un journal catholique dans une paroisse c'est une mission perpétuelle.
LEON XIII

Dernière heure

M. l'abbé L.-A. Bourassa a été nommé curé de Sainte-Clotilde par Mgr l'Archevêque de Montréal.

Un officier de l'armée française vient d'être arrêté pour avoir vendu des honneurs et des décorations. Deux députés, un sénateur et même un juge seraient complices dans cette affaire scandaleuse.

M. Asselin après avoir comparu devant le juge Chauveau, pour avoir assailli l'hon. Taschereau, vient d'être remis en liberté sous caution. Le juge a pris l'affaire en délibéré et rendra son verdict par écrit mardi prochain.

L'échevin Lespérance voudrait que Montréal achetât un terrain et y élevât un édifice capable de contenir la Cour du Recorder et le poste central de police. Cet édifice à lui seul coûterait \$200,000. La police devra se réjouir d'un pareil luxe.

Le Rév. Père Lacombe, missionnaire oblat chez les sauvages et les métis de l'Ouest, depuis 60 ans, est de passage à Montréal. Il s'occupe actuellement du projet de fonder une institution de charité pour recueillir les orphelins et les miséreux, près de Calgary.

Nous apprenons avec regret la mort de M. L.-A. Bernard, pharmacien, décédé avant-hier après une courte maladie.

Le défunt était le frère de Mgr l'Évêque de Saint-Hyacinthe, et beau-frère du Directeur du *Pionnier*.

L'évacuation de la Chambre des Communes est presque complète. Plusieurs membres du gouvernement resteront à Ottawa pour s'occuper des travaux des départements et d'autres affaires publiques. L'hon. Graham doit se rendre à Londres pour y faire une enquête sur l'exploitation des chemins de fer par l'État.

L'association des épiciers, à sa dernière séance, a adopté une résolution concernant un vote de remerciements à M. Godfroy Langlois pour les services qu'il lui a rendus.

Tout le monde sait que M. Langlois est en faveur de la vente des liqueurs enivrantes.

Il n'est pas surprenant que nos épiciers licenciés lui rendent un culte particulier.

Le haut clergé des États-Unis s'est rendu auprès de Mgr Diomède Falconio, Délégué apostolique, pour lui dire adieu. Mgr Falconio s'est embarqué sur le *Carpathia*, avec un bon nombre d'évêques pour se rendre à Rome. Plusieurs d'entre eux vont assister au jubilé du collège américain, leur Alma Mater, à Rome. Mgr Falconio va soumettre au Pape un rapport de la situation de l'Église catholique aux États-Unis.

Le volcan de l'île de White, dans la baie de Plenty, donne des signes de recrudescence d'activité. Il projette des flammes et de la fumée noire qu'on aperçoit jeudi à 32 milles en mer.

LEUR CATHOLICISME!

Nous avons publié hier un extrait d'une lettre de S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal, interdisant aux fidèles de notre diocèse d'aller au théâtre Royal de la rue Côté et aux journaliers de l'annoncer.

Nous ne doutons pas que la *Presse*, la *Patrie* et le *Canada*, par intérêt, ne se soumettent à l'ordonnance de leur Ordinaire. En effet, s'ils continuaient à faire de la réclame en faveur de ce théâtre, notre population catholique verrait trop clairement de quel bois ils se chauffent et serait trop à même de sonder le triste fond de leur catholicisme.

Les trois directeurs de ces trois feuilles savaient pourtant, avant que Sa Grandeur s'en plaignît, que le théâtre Royal était absolument mauvais, absolument condamnable au point de vue de la morale. Pourquoi alors ont-ils toujours persisté à l'encourager de leur publicité? pourquoi ont-ils sans cesse invité leurs lecteurs à s'y rendre tous les jours et même le dimanche, lorsque ces boutiques avaient le droit d'ouvrir leurs portes ce jour-là?

La réponse à cette question est facile à donner. Qu'on aille, si on en a le temps, au fond de la caisse de ces journaux et on l'y trouvera.

Pour faire de l'argent, ces bretteurs de la plume ont tout mis sur le marché public: leur honneur, leur conscience et les âmes de leurs lecteurs.

Qu'on ne se récrie pas! C'est l'exacte vérité, rien de plus, rien de moins.

JOSEPH BEGIN.

Sus aux faux colons!

Le gouvernement Gouin a soumis, il y a quelques jours, à l'approbation de notre législature, une nouvelle loi statuant sur la vente des terres de la Couronne.

Selon les oppositionnistes, cette loi, au lieu de rendre le colon plus libre sur sa terre plus libre, l'enchaîne davantage et le rend l'esclave, durant cinq ans, du ministre des terres.

Selon les ministériels, elle aura le bon effet d'empêcher le faux colon de trafiquer de notre domaine national au détriment de la colonisation.

Nous sommes donc en face de deux opinions diamétralement opposées.

Laquelle est la meilleure? C'est la question que nous allons essayer de résoudre.

Il y a des exploiters du domaine national; il y a des faux colons, et en grand nombre. C'est un fait incontestable, admis d'ailleurs par les deux partis politiques de Québec.

Ces faux colons sont la ruine de nos forêts, sans profit aucun pour la province.

Ils achètent, par exemple, un lopin de nos terres publiques, en se disant colons.

Les exigences d'établissement n'étant pas sévères aujourd'hui, ils s'y sont très vite et à peu de frais conformés, ils coupent tout le bon bois de leur lopin et ils le vendent. Et quand ils ont ainsi récolté une certaine somme d'argent, ils revendent leur lopin à un marchand quelconque qui continue à en piller le reste du bon bois. Ce marchand y trouve à son tour son compte, vu qu'il n'est pas obligé de payer de droit de

coupe au gouvernement, pour les arbres qu'il abat sur cette terre.

Ce commerce se fait dans toute la province sur une très grande échelle. Celui qui ne le voit pas est un aveugle-né.

Il s'agit donc, tout en protégeant le vrai colon et en lui facilitant son établissement sur des terres nouvelles, d'empêcher le faux colon de ruiner la province et de piller les terres boisées au grand détriment de la colonisation.

Dans ce but, le gouvernement Gouin, avec sa nouvelle loi, exige que le colon, avant qu'il ne puisse obtenir la propriété définitive du lot qu'il s'est choisi, fasse 15 acres de défrichement, dont trois de culture, dans un délai de cinq années, à partir de la date du *billet de location*, et qu'il y bâtisse, dans un délai de dix-huit mois à partir de cette même date, une maisonnette de 16 pieds de largeur par 20 pieds de longueur; de plus il se réserve le droit d'annuler toute concession de terre, s'il s'aperçoit que le titulaire est un faux colon ou qu'il ne remplit pas les conditions auxquelles il s'est engagé. De plus encore, il limite les concessions de terre à cent acres pour chaque colon.

Il y a sans doute du bon dans cette loi; et l'on y constate que le gouvernement a la volonté de développer la colonisation de notre province.

Mais le but qu'il cherche sera-t-il atteint?

En voulant frapper le spéculateur, ne frappera-t-il pas aussi le colon?

Ce droit de désaveu qu'il se réserve ne sera-t-il pas de nature à empêcher nos braves travailleurs à se donner au défrichement d'une terre encore inculte?

Pourquoi, plutôt, dans sa loi, à la place de ce droit de désaveu, le gouvernement ne met-il pas une sanction contre le faux colon, par laquelle celui-ci serait passible d'emprisonnement ou d'amende, pour avoir obtenu des biens sous de faux prétextes.

Ainsi, le spéculateur, celui qui aura enfreint la loi, sera directement atteint, et le colon pourra, en paix, défricher sa terre, avec la certitude qu'elle ne lui sera jamais enlevée.

Nous soumettons humblement notre suggestion à qui de droit.

JOSEPH BEGIN.

Arrêtez là, colonel!

Le député de Victoria, M. Sam Hughes, a conçu le grand projet de grouper toutes les colonies anglaises en une fédération impériale. M. Hughes prétend que cette fédération de l'Angleterre, de l'Irlande et de toutes les possessions anglaises, serait de beaucoup préférable au régime actuel. Chaque colonie conserverait le contrôle de toutes les questions qui l'affectent particulièrement, mais toutes devraient s'unir autour des questions intra-impériales.

Modérez-vous, monsieur le colonel! Une telle fusion ne peut qu'entraîner la ruine complète de l'une ou de l'autre des nationalités qui vivent côte à côte au Canada.

Et nous n'en sommes pas!

PIERRE BAYARD

Le comité international des Congrès eucharistiques tiendra, du 4 au 8 août, ses assises à Cologne, en langues française et allemande.

Les variations du "Soleil"

Non pas, bien entendu, du soleil qui brille au firmament des cieux, mais de celui qui scintille à Québec, Côte-de-la-Montagne, No 90.

A l'époque où monsieur Parent régnait à Québec, le *Soleil* lui lançait à profusion des rayons protecteurs et bienfaisants qui, naturellement, donnaient au Premier un certain aplomb. Mais vint un jour, jour néfaste s'il en fut un, où de gros nuages s'amoncèrent sur la tête du premier ministre! Le *Soleil* avait beau chauffer la fournaise pour faire produire à son engin le plus de traits lumineux possibles, afin de dissiper le malencontreux brouillard qui offusquait l'honorable Premier, tout fut inutile!... Alors, de guerre lasse et comme pris de vertige, il se mit à darder monsieur Parent et monsieur Gouin.

... Tout à coup, la catastrophe éclata: Monsieur Gouin grimpa, grimpa encore, suivi de ses deux acolytes, Turgeon et Weir, et maître Parent dégringola du haut en bas de l'échelle!... En ce temps-là, monsieur Parent fut abandonné, car il n'avait plus rien pour graisser les roues de notre phaéton moderne!

Au gouvernement d'Ottawa, il était question de passer une loi. Le Premier la voulait juste, équitable; c'était bien. Le *Soleil*, dont l'action bienfaisante s'étend jusque dans ces régions, approuvait et communiquait ses ardeurs à monsieur Laurier qui en éprouvait un véritable bien-être! Mais, pan! voilà Sifton et Fielding qui surgissent comme deux fantômes!! Ils avaient des allures terribles, un regard menaçant, une figure grimaçante, des paroles de colère.

A cette vue, l'honorable Premier ne put tenir, il devint pâle et se prit à trembler. Devant cette pitoyable mine de son chef, le *Soleil* perdit l'équilibre. Il penchait à droite, penchait à gauche; on aurait dit d'un homme ivre qui vient de perdre son casque, avec cette différence toutefois que le *Soleil* semblait avoir perdu sa boule!

Et l'on vit cette chose étrange, stupéfiante, inouïe; l'on vit, dis-je, le *Soleil* cracher à profusion des milliers d'étincelles protectrices, non seulement sur la tête de monsieur Laurier que la crainte rendait peut-être excusable, mais encore sur les deux matamores, cause de tout le mal.

Pour comble, lorsque deux petits astres voulurent soutenir leur chef qu'ils aimaient et qu'ils avaient vu chanceler si pitoyablement, le *Soleil*, du haut de sa côte, leur décocha des traits enflammés et les voua aux gémonies!... Nos deux brouillons furent jetés hors du saint lieu libéral et condamnés à marcher sur les flots!... Depuis ce jour, poussés par le souffle du patriotisme, ils n'ont cessé de voguer à pleines voiles. On dit qu'ils arriveront à bon port, car ils ont, malgré quelques défauts, la main ferme, de l'énergie et un courage que rien n'abat.

Et le *Soleil*, que fait-il maintenant?

Il fait sécher de la boue!...

J.-A. NADEAU.

On assure que le duc de Norfolk aurait trouvé acquiescent pour 1,630,000 francs de grand portait de Christine de Danemark, par Holbaïn, qui, depuis quelques années, figure, à titre de prêt, à la National Portrait Gallery, de Londres.

Une nouvelle encyclique de Pie X

A l'occasion des fêtes du centenaire de saint Anselme, primat d'Angleterre et docteur de l'Église, le Pape publie une encyclique dans laquelle après avoir évoqué la grande figure du Saint, il fait l'application de sa doctrine et de son exemple à notre temps.

Le Pape commence en rappelant les solennelles manifestations catholiques, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, du Congrès eucharistique de Londres, et du cinquantième de Lourdes.

« Ces heureux événements, dit-il, consolent de l'amertume que la malice des ennemis de l'extérieur et de l'intérieur apportent au Pape et à l'Église. »

A ce propos, le Pape rappelle les tristes épisodes d'un récent désastre, quand on a voulu calomnier et entraver l'œuvre bienfaisante du clergé catholique.

Il rappelle aussi la lutte perfide ou brutale se poursuivant dans des pays catholiques contre les droits fondamentaux de l'Église et cherchant à provoquer la perversion intellectuelle et morale des masses afin de les éloigner toujours davantage de la religion et de pouvoir ainsi opprimer impunément l'Église.

A cet égard, le Pape rapporte les solennelles paroles que saint Anselme écrivait à un monarque de son temps: « Dieu n'aime rien tant en ce monde que la liberté de son Église. »

A l'œuvre funeste des adversaires extérieurs, continue le Pape, s'unit celle des ennemis intérieurs, les modernistes, s'efforçant de pervertir les âmes fidèles, minant l'antique foi et la cordiale union avec le Saint-Siège.

C'est pourquoi le Pape stimule les évêques à lutter courageusement contre ces maux, à résister très énergiquement contre la très funeste tendance de la société moderne à s'endormir dans une honteuse inertie au plus fort de la guerre contre la religion, en recherchant une vile neutralité faite de faibles expédients et de compromis, tout au détriment de la justice et de l'honnêteté.

Indigne expulsion du curé de Caris

Le jeudi 15 avril, vers 2 h. et demi du soir, deux envoyés du préfet du Rhône se présentent à la porte du presbytère de Caris (Rhône) et, trouvant la porte ouverte, montent au premier étage où ils réclament M. le curé.

— Nous tenons à le voir, disent-ils, et à nous entendre avec lui; il y va de son intérêt.

On leur répond de l'intérieur que le vénéré pasteur fait la tournée des vieillards et des malades dans la paroisse. Ils descendent alors au jardin, et font les cent pas, dans un éserrement visible. Au bout d'une petite heure, ils interpellent la domestique de M. le curé qu'ils aperçoivent à la fenêtre de la cuisine:

— Madame, descendez et remettez-nous les clefs.

— Je n'ai ni à descendre ni à vous remettre les clefs.

— Allez au moins chercher M. le curé.

— Je ne puis sortir, j'ai la garde de la maison.

— Eh! bien, nous irons nous-mêmes.

— Faites, messieurs.

L'un des émissaires s'éloigne et court à la recherche du pasteur. Au bout de dix minutes, il revient avec dix gendarmes, armés jusqu'aux dents, et qui avaient été mis en réserve ou plutôt cachés sur les bords ombreux d'un ruisseau.

Cependant, après avoir vu ses malades, M. le curé rentre à son tour, et trouve son domicile envahi par la force armée.

Comme on lui intime l'ordre de quitter le presbytère, puisqu'il n'a pas voulu passer un bail avec la préfecture, M. le curé fait remarquer très justement qu'il n'a pas à traiter avec M. Lussard, mais avec la municipalité, et que celui-ci a reçu et approuvé à l'unanimité des conseillers un bail en bonne et due forme. Puis il ajoute avec force:

— J'ai la garde de ce presbytère; c'est un dépôt sacré, tant par la volonté de la défunte qui l'a donné, que par sa destination. Je regarde donc comme un devoir impérieux de me constituer en

résister jusqu'au bout et de ne céder qu'à la violence.

Les trois sommations du commandant laissent absolument infructueuse le courageux et digne desservant de Caris, les gendarmes sont invités par un signe à l'appréhender. Ils approchent du prêtre, mais hésitent visiblement à le toucher. Aussi bien, pour ne pas le contraindre à porter la main sur lui, M. le curé le rassure par ces simples paroles:

— C'est bien, messieurs, je comprends... A sa sortie du presbytère, une famille aux traditions nobles et chrétiennes, et qui s'honore de compter deux de ses membres prêtres parmi les victimes de la Révolution, s'empresse auprès du pasteur vénéré et lui fait généreusement abandon d'une maison de campagne, tandis qu'une foule sympathique l'accompagne de ses applaudissements et du cri mille fois répété: « Vive notre curé! »

Critiques

Bien pensé

M. Monk, dans un discours prononcé aux Communes, déclare que la criminalité augmente, en Canada, d'une façon effroyable. Cela est dû à différentes causes, entre autres la mauvaise littérature et la presse sensationnelle. M. Monk prétend qu'il faudrait la séparation des diverses classes de criminels dans les pénitenciers, vu que le contact d'un jeune délinquant avec un récidiviste ne peut qu'être très funeste au premier.

Le député de Jacques-Cartier a, cette fois, une excellente idée, en proposant de jeunes gens devenant vagabonds pour avoir vécu avec de vieux criminels.

L'affaire Taschereau-Asselin

Le Canada veut rendre M. Asselin responsable de la conduite regrettable de M. Asselin à la Chambre provinciale.

M. Asselin a certainement dépassé les bornes de la bienséance, et il est regrettable qu'un homme public se livre d'aussi bas arguments (bien qu'ils soient frappants) pour convaincre ses adversaires; car, la Chambre n'est pas une arène de pugilats.

Cependant, il ne faut pas en faire retomber la responsabilité sur le député de Saint-Hyacinthe.

Notes diverses

On a reçu, de Montréal, d'authentiques nouvelles de M. le comte de la Vallée. L'intrépide aviateur, parti de Paris en ballon gonflé, a atterri dans le territoire des Deux. Et la descente fut si mouvementée que le comte de la Vallée a eu une jambe cassée. Son compagnon a reçu diverses blessures au visage et à la tête.

On rapporte qu'un canotier canadien n'aurait pas à déplorer en ce moment un naufrage qui se serait produit sur un canot de l'escadre française, au large de la côte de M. Faillher à Nice. Un canotier français, commandant un canot de secours, se livra à de grosses manœuvres sur un officier canadien, lequel venait avec un canot de secours, de faire de ce canot un canot de secours, et le canotier français put y parvenir, et la manœuvre fut une grosse réussite. On annonce diverses manœuvres.

Tout, c'est tout comme à la fin de la guerre.

Les royalistes français... L'opinion est... un banquet... M. Roger... politique... un discours... grandes... à la... d'annoncer...

En avant, les poitrines!

Bravo, ma chère Croix, des bords de la Saskatchewan!
 Continuez vos luttes à la juiverie et à ses filles, les loges d'émancipation et d'impérialisme.
 Que Hacault, Gardavou, Bayard, Nadeau et autres nous instruisent en nous intéressant.

Si le ruban n'était pas si rare dans ces pays d'en Haut j'en enverrais un bout à ce M. Delisle, confédéré au club Letellier. Il a bien mérité cela. Peut-être Chamberlain se souviendrait-il de lui!

Que diraient Chénier et Papineau? Pauvres Canadiens, vous ne voyez pas l'or anglais versé à pleines mains pour vous émanciper (vous enlever votre foi). Vous ignorez donc les sommes que l'on verse pour faire apostasier les 100,000 Polonais et Ruthènes de l'Ouest, abandonnés qu'ils sont sans écoles et sans secours religieux de leur mère patrie. Vous fermez les yeux sur les défaites sanglantes (pour notre foi non pour les soldats chargés de nous défendre) que vous essayez depuis 30 ans de province en province. Votre drapeau catholique est traîné dans la boue et vous ne dites rien. Les juifs et les orangistes vous font mordre la poussière et vous applaudissez. L'ennemi fait reculer votre plus grand général (à certains points de vue), et vous ne regimbez pas!

Alors que vous deviez demeurer assis sur le roc de la Confédération, le drapeau des écoles séparées (chrétiennes) à la main, vous avez pris la fuite devant le farouche Sifton. Bande de lâches que ces endormeurs-là.
 Ayez au moins la pudeur de ne pas venir en imposer au peuple et de paraître en public avec votre étendard d'impérialisme, de jingoïsme et d'hébraïsme. Le peuple n'en veut pas de cela. Le peuple sensé et au courant des menées secrètes veut de la justice et de la liberté.

Ah! jeunes gens de l'A. C. J. C., levez-vous, armez-vous de l'étude et de la prière et volez au secours de la patrie. Nous sommes fatigués de reculer, de concéder, d'être frappés dans le dos. En avant les poitrines.

Si vos bras ne ramassent pas le drapeau de l'honneur, de la liberté, des droits égaux, nous aurons la honte et nous sommes à la veille, tant les concessions ont été sérieuses déjà, de voir des nôtres planter ce drapeau dans le fumier.

Il y a des défaites morales plus humiliantes que celles subies sur un champ de bataille.
 Oui chers Canadiens, si vous avez du bon sens, gardez votre or et votre argent pour votre Patrie et si l'Anglais veut des Dreadnoughts, qu'il s'en construise et avec son or, il en a, s'il veut promener le drapeau de l'erreur et de la juiverie sur toutes les mers, qu'il le fasse à ses dépens.

L'Anglais sait que le dernier coup de canon qui sera tiré pour la défense du pays le sera par un Canadien, que cela lui suffise. Mais notre or et notre sang pour l'impérialisme, il ne l'aura pas. N'en déplaie à ce quidam de Delisle qui a eu les honneurs d'être mentionné dans les journaux jingos de l'Ouest.

Il y a de ces victoires plus déconcertantes que des défaites. Donc, compatriotes, pas d'endormis et guerre aux endormeurs! Gardons notre or, notre sang et défendons notre foi!

UN PETIT PATRIOTE DE L'OUEST.

—O—

Choses d'art

AUTOUR DU VIOLON

Matinée de printemps, 1909. Chez Timoléon de Merle.
 Une pièce modeste en face d'un parc superbe.

Sur un vieux « Schiedmayer und Sohne » toujours ouvert, afin que le clavier ne jaunisse pas, repose un Andrea Amati, au vernis ambré, à la volute délicieusement fouillée, et d'un ensemble gracieux. L'instrument a subi des recollages, à deux endroits apparaissent des cassures, les bords sont ébréchés. Archet de 1546, défectueux.

Ameublement plus que sobre: un guéridon et quatre sièges de bois. Aux murs, un portrait de l'hôte par Hodler, un paysage de Rollanday, deux grandes photographies: la *Madone Sixtine* du faux Raphaël, de Dresde, le *Sou d'impôt* du Titien, un portrait au conte d'Edgar Poe, une carte murale. Audessus une panoplie: deux épées, gants et masques (marque Souzy affné). Par terre, deux « the Spalding championship gloves » de 5 onces, s'étaient sur une paire d'haltères de vingt kilos chacune.

Sur le guéridon, ce qu'il faut pour écrire, et une rame de papier-ministre quadrillé. Pas un livre.
 TIMOLÉON DE MERLE.—Cinquante-six ans. Taille moyenne, barbe Henri IV, cheveux en brosse tout blancs. Veston, col très bas, chaussures légères. Publiciste quelconque.
 JULES MATHIEU.— Ami de la maison. Plus âgé, plus petit, moins robuste; joues creuses, longues moustaches. Un tic: il ramène sans cesse, de ses longs doigts, les manchettes indisciplinées qui fuient ses poignets. Globe-trotter, intelligent et tatillon.
 ISABELLE DE SOUBIE.—Cantatrice américaine. Vingt-deux ans. Teint éblouissant. Une beauté brune. Grands yeux rieurs, bouche sérieuse. Peu de bijoux. Toilette et talent « distingués ».

LOUIS REYL.—Trente ans. Grand, gros, noir et fort. Brins de moustache sur un masque blafard et bouffi. Rustaud sous sa redingote mal coupée. Violoniste invité. Son instrument est un des « Gand et Bernardel » qui, le 7 janvier, concouraient Salle Gaveau. Beaucoup d'école. Beau mécanisme, mais son cartonneux. Il arrive en retard.
 Nulle présentation, aucune grimace salonniers. On cause en vieilles connaissances.

Excusez le retard... ma pianiste a son audition d'élèves, je lui ai promis la *Variation* de Tartini (étude 11e)... il a fallu répéter pour son accompagnement... Ah! Madame, elle n'a pas vos doigts, ni votre rythme.
 MATHIEU toiso Reyl, et, haussant les épaules:
 — Dites qu'elle ne sait pas chanter, votre Louise P., et tout sera dit, n'est-il pas vrai, madame?
 — Comme vous, monsieur, je pense que tout instrumentiste doit connaître à fond, même s'il ne peut le pratiquer, l'art du chant. N'est-ce pas l'opinion de monsieur de Merle?
 — Certainement, certainement. Un soliste n'arrive au coloris que par l'étude orchestrale des timbres et le chant lui enseigne à poétiser le son... Eh bien, monsieur Reyl, vous pouvez être fier du triomphe de votre violon moderne sur les six instruments de Crémone?
 — Ah! les envieux nous le font expier ce triomphe! Oui, ils prétendent que l'expérience ne prouve rien de tout. Ça vous stupéfie, monsieur Mathieu?
 — Dame! Une prétention ne prouve guère.
 — Ils invoquent aussi le respect de la tradition...
 — Qu'est-ce que le respect et la tradition ont à faire dans un concours? C'est absurde! Lorsque deux cent vingt personnes compétentes constateront, proclameront la supériorité de la valeur mélodique du Gand-Bernardel, c'est se moquer de la logique et de la vérité que de contester une victoire à laquelle on n'a pas assisté.
 De Merle sourit et narquois:
 — La mauvaise foi gouverne plus d'un archet, et l'ignorance, donc? Il est des êtres pour qui n'est bon que ce qui est vieux... ils nieront l'infaillibilité du Pape, mais ils croient plus dur que le bois de leur méchant violon, à celle des boîtes signées par Stradivarius, Guadagnini, Montagnana, Guarnerius del Gesù, ou par l'un des huit ou dix Amati.
 Mathieu souleva ses épaules:
 — Raisonnement de gâteaux. Un violon se fabrique avec du bois et des boyaux, la foi ni le respect ne l'empêchent de sonner faux ou faible s'il est mal construit ou de se détériorer, comme un Andréa, si les matériaux ne furent pas de premier choix. Le fameux vernis de Crémone dont tout le monde parle sans y rien connaître...
 La figure blême de Reyl s'épanouit:
 — Ça c'est vrai. Il y a quinze mois, Greilsamer publiait là-dessus un in-8o de chimie pour nous informer qu'après mille recherches et analyses, il n'en savait pas plus que nous sur cet enduit. Mais que je ne vous interrompe pas, monsieur Mathieu.
 — Eh bien, cet enduit n'a pas empêché la facture de quantité de violons médiocres. Ni la pureté des sons, ni leur égalité, ni la facilité et l'intégralité de vibration ne dépendent du vernis ou de la sénilité d'un instrument. Demandez plutôt à Timoléon.
 Celui-ci protesta:
 — Ah! non, par exemple, je ne récusé. Tu oublies, mon cher, qu'il y a des artistes ici, devant qui doivent se taire respectueusement les très humbles amateurs que nous sommes. La parole est au Gand-Bernardel. Mon Amati est invalide. J'ai dû consolider l'éclisse de droite. Il sèche.
 La cantatrice sourit à Louis Reyl:
 — D'impatience, monsieur, comme vous auditeurs.
 Après avoir réglé sa mentionnière-seveik, Reyl attaqua un premier morceau, tandis que l'incompressible Mathieu monologuait en sourdine, sans se préoccuper des gestes d'impatience de son ami qui lui disait:

— Mais laissez-moi donc écouter!
 — La *Danse des Elfes* de Popper, et par un premier prix du Conservatoire?... Je ne te savais pas si indulgent!... D'ailleurs cet élève de Marsick a des qualités... il joue à plein archet et l'archet à la corde... vois comme il soigne la sonorité! Thomson, le *Cellini du violon*, applaudirait... Le préfères-tu à Ysaye?
 — Quel tourmenteur tu fais! Qui... Reyl? Tu es fou!
 — Hé! je te parle de Thomson.
 — Non, je lui préfère Ysaye.
 — Moi pas. On l'a surfait ton Ysaye... ou je l'ai entendu dans ses mauvais jours: non son quelconque, du pathétique de camelote, pas l'ombre de poésie, et se gobant!... Je l'ai vu, après un grand morceau, plaisanter sur l'estrade avec les camarades de l'orchestre, leur envoyer des bourrades.
 — Oui, je sais, la tenue n'est pas son fort... laisse-moi écouter.
 — Ce Vivace du concerto de Bach? Soit, Bach est un homme. Quel formidable pathétisme! Quels emportements rythmiques!
 Mathieu, empoigné, ne remue plus. Il rompt le long silence par un:
 — Est-ce beau...! Eh bien, ton Ysaye n'en a rien fait le jour où je l'entendis. Tu ne me diras pas que tu admires son trille?
 — Non, je ne dis rien... assez!
 — A la bonne heure! parce que vois-tu, ça n'est plus un trille quand on ne le prépare ni ne le termine. Parle-moi de celui de Sivori... en voilà un qui savait triller...
 — Toi, tu m'écoutes... tais-toi donc!
 — Trop modeste, mon cher, jamais tu ne feras ta pile... Et Sarasate!!
 — Tu en mériterais une de pile!
 — Merci; guère de style non plus, Sarasate, mais quelle sonorité, quel coloris, quelle chaleur! On en aurait mangé. Avec ça un jeu clair, puissant et pas trivial. Quoi, un artiste pour ladies, tandis que ton Ysaye...
 — Mon Ysaye?
 — Un violoniste pour femmes.
 De Merle gronda sourdement une fois: moi la paix! qui calma pour un instant la verve brutale de son ami. Mais le répit fut court. Aussitôt que Reyl eût entamé le *Perpetuum* de Paganini, Mathieu repartit comme un limier en chasse:
 — On dirait qu'il a écrit son *Perpetuum mobile* pour son élève Sivori. Je n'ai pas entendu le maître... je suis ne seize ans après sa mort... mais quelques mois avant la mort de Sivori, j'avais alors quarante-deux ans, il nous joua le *Perpetuum*. Une finesse, mon cher, une virtuosité!
 Tout à coup Reyl s'arrêta net, et posant sur la piano son Gand-Bernardel dont la spirale fraternisa avec celle de l'Amati, il se rassit. Puis comme ses auditeurs interloqués l'interrogeaient du regard:
 — M. Mathieu raconte des choses qui me seront plus utiles que le *Perpetuum*. Alors je ne m'écoute plus et, demandez plutôt à César Thomson, quand un violoniste ne s'entend plus, il doit poser l'archet. C'est une de nos infirmités sur le compositeur. Voyez Beethoven... vous en connaissez un autre, monsieur de Merle?
 — Draeseke qui non seulement composa, mais enseigna, malgré une surdité qui brava tous les audiphones.
 Pauvres élèves! murmura Isabelle.
 Louis Reyl qui paraissait avoir une dent contre les conservatoires commenta:
 — Vous avez raison, madame, de les plaindre. Plus d'un conservatoire n'est qu'une infirmerie, sinon pis. Ce n'est pas avec le grand professeur que s'enrichissent les maquignons de l'art, c'est avec les vieux chevaux de rancart. Vous voyez même des artistes de mérite accepter un salaire de famine, subir les rebuffades d'un directeur et digérer les affronts des collègues bien en cour, simplement parce qu'ils pensent que ce titre décevant: « Professeur au conservatoire » les empêchera de crever de misère. Pour nous, ça n'empêche rien. Avec les autres instruments on peut écorcher la musique sans que la galerie botéienne s'en doute seulement. Mais le violon, Seigneur! c'est l'instrument redoutable. Aucune pédale pour dissimuler les accros faits au tissu musical... pas moyen d'étourdir l'auditeur ou de le dépister avec des batteries d'accords. Tenez, l'hyperesthésie du violon ste telle que la présence d'auditeurs hostiles ou bornés agit sur sa sonorité. On ne joue parfaitement qu'au fond de quelque bois solitaire, par une nuit à rossignols, alors qu'on ne sait écouter que par les arbres, le ciel et les fauves qui, eux, ne se préoccupent ni d'école, ni de style, ni de mécanisme, ni de technique.

T. KNICK.
 (à suivre)

Le ministre méthodiste J.-B. Hemmickon déplore l'ignorance que ses coreligionnaires ont de l'enseignement, et de la pratique de l'Eglise catholique.

Les insuccès des catholiques de France

Dans le *Correspondant* du 10 mars, Mgr Herscher, évêque de Langres expose les raisons du long insuccès des catholiques en France et le programme d'action qui doit diriger leurs efforts:

Une politique religieuse! Certes, cette chose éminemment imprudente n'a jamais eu en France, la portée ni le caractère que la mauvaise foi des partis adverses continue, aujourd'hui même, à lui attribuer! Mais il n'en reste pas moins vrai que, à tel ou tel moment de notre histoire, des catholiques se sont trouvés pour vouloir associer la religion à des visées politiques. Et parmi les causes de la défaite du catholicisme, on doit reconnaître que celle-là a été l'une des plus désastreuses. Contre l'ensemble des catholiques, leurs ennemis, depuis un siècle, se sont acharnés à exploiter l'erreur d'un petit nombre de catholiques, qui, souvent avec les plus louables intentions de conservation sociale et de patriotisme, ont rêvé d'employer la force religieuse au service de la politique où ils voyaient le salut du pays.
 Tous les Français catholiques avaient le devoir de s'unir et de se discipliner, pour défendre, par-dessus la diversité des intérêts contingents et provisoires de la politique, l'intérêt suprême de leur foi religieuse. Ils devaient s'unir et se discipliner: ils ne l'ont pas fait.
 Des questions de détail les ont séparés, des préférences personnelles les ont poussés à se réfugier dans des camps différents. Et ainsi, lorsqu'est venu le moment où il eût été nécessaire, indispensable, d'opposer le bloc catholique au bloc antireligieux, nous avons offert un tel spectacle de division et d'émiettement à nos adversaires que ceux-ci, se trouvant en présence de tant de petites chapelles, ont cru qu'ils avaient le pouvoir, d'un seul coup, détruire notre grande Eglise tout entière.

Bien des causes, en vérité, prétaient à cette illusion: par exemple, l'action néfaste, à plus d'un égard, de la législation concordataire, telle que la concevait l'Etat, l'influence des lois impies concernant l'instruction de la jeunesse, l'affaiblissement de la foi dans les âmes. Nos catholiques, bien évidemment, ne peuvent être rendus responsables, des conséquences meurtrières qu'eurent, en dehors d'eux et sur, eux ces causes, en apparence si différentes et cependant si parfaitement semblables dans leurs effets.

Les entraves apportées à la liberté de l'apostolat, à l'exercice du droit de réunion, les menaces suspendues sur la tête de tout catholique militant, et visant ses intérêts matériels et tout l'organisme religieux extérieur d'un diocèse, puis les lois destinées à paganiser la jeunesse en chassant Dieu de l'école: tout cela eut pour résultat l'affaiblissement de la foi sur tout le sol de la France. Car, s'il est vrai que lorsqu'on suit les convaincus et les passionnés, qui se dévouent et entraînent, c'est en partageant leur idéal, il est non moins exact que les intéressés surna-turels ne possèdent plus le pouvoir de grouper les foules, de plus en plus enlées dans la jouissance matérielle autour d'une élite dirigeante, non moins affamée de plaisir et dont beaucoup de membres n'auraient pas osé confesser publiquement leur foi.

Ces raisons, entre beaucoup d'autres, empêchèrent le bloc catholique de se former. Et pourtant ce bloc, c'est-à-dire le groupement de l'élite morale et sociale de la France—et de son élite intellectuelle aussi, pourquoi hésiter à le proclamer?—ce bloc eût été quelque chose de magnifique et de formidable. Fiérement dressé, sous les ordres du Chef suprême de l'Eglise, il n'eût pas connu la défaite et eût entraîné la foule avec lui, car la foule, en plus du besoin d'idéal qui la pousse, appartient toujours à ceux qui la dominent. Mais ce bloc, qui ne s'est pas constitué pour les raisons données plus haut, rencontra d'autres difficultés encore. La misérable condition de la nature humaine, qui fait de celle-ci un mélange constant de grandeur et de faiblesse, a voulu, en ces circonstances tragiques, que la faiblesse l'emportât sur la grandeur. L'élite catholique est enfermée dans un exclusivisme transcendant, tandis que, autour d'elle, le flot populaire se laissait entraîner loin de sa route de jadis et menaçait de submerger les fondements de la vie religieuse de notre pays; et quand, après cela, cette élite s'est aperçue du danger causé par son attitude non seulement à ses intérêts propres, mais à ceux même de toute la France chrétienne, le mal était consommé.

Est-il besoin de rappeler cette période de désunion et de véritable folie individualiste où des catholiques—dont le très grand nombre, hélas! ne sont plus catholiques que de nom et par de vagues traditions ancestrales—n'ont su ni s'unir ni se discipliner devant l'ennemi?

Séparés pour des riens, brouillés par des vètilles, hostiles à ceux qui désarmaient, soupçonneux envers ceux qui s'armaient, nous vivions dans la défiance. Les idées d'un tel nous indignaient, les paroles de tel autre nous remplissaient de colère. Celui-ci était un traître; celui-là était un vendu. On rejetait le libéral, on récusait l'intransigeant. Une situation sociale trop élevée, chez les hommes de bonne volonté, effarouchait les petits; une situation trop humble excitait le dédain et l'ironie des grands. Le trop dévot déplaisait à ceux qui l'étaient moins; et d'autre part, le croyant, qui négligeait certaines pratiques, excitait les aïarmes des fervents. Les timides se décourageaient; les énergiques s'échauffaient à l'excès et hors de propos. Chacun exigeait des égards pour soi, et faisait des difficultés pour en accorder à autrui. Si l'on parlait de concessions nécessaires, c'était, bien entendu, en se dispensant soi-même d'y prendre part. Et l'on étendait la main, en quête d'une collaboration et d'un appui; mais on ne rencontrait que le vide. Et l'on gémissait. Et l'on accusait.

« Pas de mot d'ordre, disait-on, pas de chefs, pas de hiérarchie, pas de plan de campagne: nous manquons de tout! » Cela était vrai: mais à qui la faute, sinon à ceux-là mêmes qui se plaignaient le plus vivement? Le mot d'ordre? Chacun voulait le donner et personne ne consentait à le recevoir. Les chefs? On discutait leur choix, et en attendant la fin de la discussion, on évitait de se soumettre à leur autorité. La hiérarchie? On la tournait en dérision; on se déclarait tout disposé à respecter les supérieurs hiérarchiques, mais toujours à l'exception de celui que l'on avait, celui-là se trouvant entaché de tel ou tel défaut qui rendait impossible de le traiter comme ses collègues. Le plan de campagne? On le démollissait au fur et à mesure qu'il se constituait. Ah! sans doute, on voulait un mot d'ordre; mais on le voulait tel qu'il répondit à l'orientation personnelle de chacun! Sans doute, on avait soif d'obéir à des chefs, mais à des chefs de son choix, et qui fussent eux-mêmes prêts à obéir à leurs subordonnés. Sans doute, on acceptait le principe d'une hiérarchie: mais à la condition qu'elle fût recrutée autrement que par un malencontreux hasard, elle l'était en fait! Sans doute on comprenait l'utilité d'un plan de campagne; mais on le désirait tel que, personnellement, on n'y eût découvert pas le moindre détail que l'on eût souhaité différent! On voulait bien se dévouer, mais pas sous la direction de Pierre ou de Paul! On voulait bien combattre, mais seulement si seulement l'on était admis à diriger le combat.

Voilà, disons-le en toute contrition, voilà comment tous, plus ou moins, nous nous sommes préparés à subir l'assaut de nos adversaires! Le résultat de cette brillante tactique fut net.

Comme les sectaires se groupaient sans tergiverser, se serraient en armée compacte et homogène pour le service de leur idée fixe, et comme les catholiques, pendant ce temps, s'effritaient autour de parcelles d'idées, ce qui était juste en principe, a manqué de force dans son expression, et, une fois de plus, selon la parole de Pascal, il s'est trouvé que « la force a contredit la justice ».

Le mouvement des congrès catholiques fut le signal d'un réveil qui se continuait. Mgr Herscher résume ainsi les difficultés qu'ils ont rencontrées et la méthode qu'ils doivent suivre:
 « A mon avis, la première et la plus grande préoccupation des organisateurs d'un Congrès doit être d'éviter que les assemblées catholiques ressemblent à des Parlements. Aussi bien cette influence du parlementarisme est-elle déjà trop visible dans nos mœurs d'aujourd'hui pour qu'il soit utile d'appuyer sur ces tristes effets, dont le moins qu'on en puisse dire c'est qu'ils nous donnent l'habitude de longues et stériles discussions où l'on se propose beaucoup moins d'obtenir des résultats pratiques que de faire valoir l'ingéniosité de son esprit ou son talent pour l'injure. Les Congrès ne doivent nous offrir ni ce spectacle ni cette leçon, mais nous fournir un groupement d'hommes de bonne volonté, soucieux de mener à bien la tâche entreprise, ... Si je me permets ces réflexions, ce n'est pas le moins du monde dans une pensée de critique à l'égard de mes vénérés collègues de l'épiscopat, mais bien pour faire mon propre *mea culpa*. A notre premier Congrès diocésain de Langres, en 1908, ses dévoués organisateurs, voulant donner satisfaction au plus grand nombre d'œuvres possible, furent entraînés, par leur zèle, à accepter trop de rapports. Il y en eut une telle abondance qu'on est, bon gré malgré, en sacrifice quelques-uns. Le temps matériel manquait pour faire face au programme. Il fallait aller vite, si vite même que, en dehors des rapports très intéressants, très soignés, qui ne purent être lus, on étrangua la plupart des discussions. Et cependant, notre Congrès réussit merveilleusement. Il donna à tous l'impression d'une résurrection véritable. Ou

aurait-ce été si le programme eût été moins prolixe?
 Il faut de toute nécessité qu'il soit assez restreint pour que la discussion soit complète, et assez pratique pour qu'on ne risque pas d'y agiter d'oiseux débats. Toutes les questions ne peuvent y être abordées, mais des questions. Certains Congrès catholiques se bornent même à l'étude d'une seule. — Congrès eucharistique, Congrès de la bonne presse, etc. — Il s'agit là de Congrès internationaux ou nationaux, qui réunissent surtout les spécialistes de la question. Les Congrès diocésains dont le rôle est d'assurer la vie religieuse, aussi complète que possible, dans toutes les œuvres, ne sauraient guère se réduire à l'unité de la question: dans la pratique sont-ils réduits à une seule œuvre?
 La fixation du programme est donc la grosse difficulté. Mais encore qu'elle soit considérable, elle n'est pas insoluble. Il apparaît déjà qu'elle pourrait serésoudre dans un choix intelligent entré les nombreuses questions à être débattues. Pourquoi ne se restreindrait-on pas aux plus urgentes, à celles qui ont le plus de chances d'être résolues au moyen de la discussion, et à celles où l'on serait le plus assuré d'avoir des autorités compétentes pour les discuter?
 On ne peut évidemment fixer d'une manière générale les questions à élucider. Leur degré d'opportunité dépend du milieu où elles doivent être débattues; ce sont les besoins d'une région qui sont les grands indicateurs du programme. Par exemple, il y a des diocèses où la lutte contre la mauvaise presse se pratique merveilleusement, d'autres où elle est encore à l'état de projet; telle région a des œuvres de jeunesse en pleine activité, telle autre s'organise; les écoles libres sont ici en pleine floraison; plus loin, elles végètent. La discussion s'établira donc, non d'après une note invariable, qui réglerait le rang de priorité de chaque question, mais bien suivant les besoins de chacun, en tenant compte, cependant, des ressources oratoires dont le Congrès dispose. Que si un maître de la parole peut discuter sur la presse, on n'éparille pas les fruits du Congrès sur un autre sujet; que si un apôtre des œuvres de jeunesse est à la disposition du Congrès, on ne gaspille pas un temps précieux en s'occupant côté. Les « à côtés » sont la plaie des Congrès.

D'une manière générale, on peut aussi ajouter qu'il serait désirable qu'il y eût moins de rapports et plus d'appels aux opinions de chacun; car il est curieux de constater, dans les Congrès passés, combien souvent les idées les plus intéressantes, les plus neuves et les plus pratiques sont exposées par tel ou tel petit curé ou tel modeste laïque qui s'est levé, un instant, du fond de la salle, pour émettre une objection ou proposer une méthode. Ce fait tendrait à démontrer que plus les rapports ressemblent à des questions, plus ils auront chance de porter de bons fruits, et même, pourquoi ne substituerait-on pas à l'habituelle série de rapports, qui prennent un temps infini, un rapport général où les questions à discuter seraient simplement indiquées! Ne serait-ce pas la meilleure manière d'arriver à ce que le Congrès ne soit pas une représentation rétrospective de ce qui a été fait, mais devienne plus réellement la préparation à l'action future? Sans doute, il faut partir du connu pour aller à l'inconnu; mais, s'il est bon de contempler le passé et d'y constater les généreux efforts déjà accomplis, il est meilleur encore de regarder l'avenir: en fixant ce qui reste à faire, on est moins tenté de s'endormir dans la satisfaction que procure l'ébauche de la ré-constitution de notre vie religieuse.
 Des fruits et non des vœux stériles, voilà ce que doivent chercher les congressistes.

—O—

La grève de Magog poursuit son cours. Les grévistes employés de la filature, qui demandent une augmentation de salaire, ne semblent pas vouloir retourner au travail de si tôt.

Quoique ce ne soit pas tout-à-fait confirmé, on croit que le Czar de Russie visitera le roi d'Espagne ainsi que le roi du Portugal.

M John P. Brady, de Baltimore, vient d'ériger sur sa propriété un monument à Adam.

M. Brady a réellement à cœur de perpétuer le souvenir de nos ancêtres.

Le curé de Greeley, Colorado, un de ses sermons disait à ses paroissiens au sujet de la presse, que tout catholique devrait avoir un journal catholique sa maison, et surtout lorsque l'on nait en pâture au peuple des fausses et perverses.

—O—

—O—

—O—

—O—

—O—

—O—

—O—

—O—

—O—

—O—

—O—

—O—

—O—

Titrofolie

(Correspondance à la Croix.)

Munich, 25 mars 1909.

Le correspondant de la Tribune se gaussait finement de ce que nous nous sommes permis de graduer «docteurs» les frères Wright.

Ces deux aviateurs américains se soucient comme d'une pomme de notre Ecole des Hautes Etudes techniques, mais on ne repousse pas impunément les politesses qu'il nous plaît d'imposer aux étrangers. Le pire de nos voyous, un Hugo quelconque, par exemple, brutalisera vos enfants ou vous jouera quelque mauvais tour, si vous avez le courage exceptionnel de ne pas lui rendre son méprisable coup de chapeau.

Donc les Wright sont des Herr Doktor. Il ne suffisait pas, dit plaisamment notre confrère, que le mandarinat sévît sur cette terre, il fallait encore qu'à peine conquis l'empire de l'air en eût sa part. La famille Docteur, empestée et solennelle, lourde et satisfaite, a deux membres de plus. Qu'on s'incline!

Notre Hans von Lorrach dans son Meinherh Wilhelm et Alphonse Allais, dans son histoire d'un père badois, ont admirablement stigmatisé notre titrofolie. Ce Badois qui pousse sa fiancée à voler à sa sœur le bénéfice d'un ouvrage en se faisant passer, elle, absolument incapable de l'écrire; ce Badois qui incite sa femme à voler le nom, les titres et la nationalité de sa mère pour la dépouiller de son gagne-pain; ce Badois luthérien, qui renie ainsi sa foi, sa nationalité et son nom, commet ces infamies parce que, impuissant de toutes manières, il veut qu'à son défaut sa femme ait un titre. Pour cela, il faut de l'argent. Il gaspillera donc le salaire de sa femme et le sien, qui sont considérables, en des dépenses stupides et stériles qui, dit-il naïvement, «les feront connaître». Quand ils n'ont plus le sou, il expédie chez son père madame Wilhelm, exactement comme fait l'amant d'Angéline, et «chaque fois «elle en revenait munies de petites «sommes qui, sans constituer une fortune importante, mettaient quelque aisance dans notre humble ménage».

On comprend qu'une belle-fille de cet acabit soit capable, avec la complicité paternelle, des tentatives d'escroquerie commises au préjudice de sa mère en compagnie des couturières sans scrupule. Toutes ces salétés parce que, expéditionnaire quelconque part, Meinherh Wilhelm veut se donner pour un écrivain. A l'entendre: le grec, le latin, l'espagnol, l'italien, l'anglais et le français n'ont pour lui aucun secret. Il disserta à perte de souffle sur la théologie: «Il faut pendre tous les prêtres... Mort aux juifs...». Sur la philosophie: «mon moi me suffit»; sur la morale: «l'emprunte toujours avec l'intention de ne rendre jamais»; sur l'éducation: «les filles de ma femme? elles feront comme leur mère!» Car, en tout, même en matière de paternité, ce triste individu pose pour le scepticisme. Brutal, débauché, ivrogne, méchant et hypocrite, Meinherh Wilhelm se fait plat comme punaise devant le moindre titre. Par derrière, il calomnie les prêtres, en face d'un ecclésiastique il devient soumis et respectueux. Lorsque son patron israélite s'absente, il crie: «Mort au Juif!» et, à son retour, lui suce l'empeigne des bottines. C'est à quoi mène, chez nos quarts d'intellectuels la religion des titres.

La manie est telle que dans nos établissements scientifiques, écrit encore le correspondant de la Tribune, les garçons de salle appellent tout monsieur qu'ils rencontrent: «Herr Doctor». Pour eux, il n'y a plus que des «Herr Doctor» sur la terre à part eux.

Ainsi que pour la victime française de Meinherh Wilhelm, notre confrère termine ainsi: «Mon bon, brave, excellent docteur, honnête médecin des familles, tu as été rudement dépouillé.»

Un collaborateur de la Revue des Revues, le distingué philologue Paris, a étudié la gent docteurale et professeurale à Leipzig et à Francfort, et peut être aussi chez nous. Il a vu de près le «koenigliche Professor», le Mouth... professeur incapable de s'exprimer correctement en français et n'ayant fait d'études d'aucune sorte: ni primaires, ni secondaires, ni universitaires. Il sait que le titre de «professeur» est souvent octroyé à d'anciens serviteurs des musées ou à des précepteurs dont les services relevèrent de la police plutôt que de l'instruction. Les salaires de famine et les trucs indignes dont abusent, vis-à-vis de ces pauvres diables les exploiteseuses de l'enseignement privé constituent le vol légal qui leur permet de s'enrichir en dix ans alors que sans les subsides reptiliens, les Herr Professors, toute sa vie, tirerait le diable par la queue. M. Paris ne leur a pas ménagé pourtant les vérités. Ainsi que

Sa Majesté Guillaume II, cet érudit estime que le «Herr Professor» est trop pressé d'enseigner aux autres les fautes de français qu'il fait encore. Il déclare que les examens sont plus sérieux en France qu'en Allemagne.

Aujourd'hui, affirme le correspondant de la Tribune, qui écrivait dans les journaux est docteur. Mais il y a plus de vingt ans que notre empereur flagella les docteurs du journalisme de l'épithète de «fruits secs» et qu'il enjoignit à nos nédiocres pédagogues de cesser leur fabrication de soldats à lunettes.

Pourqu'une parole si patriotique, tombée de si haut sur nos mesquines vanités, ne nous ait pas guéris de la titrofolie, il faut que nous soyons incurables.

Mon devoir est de vous informer que cette maladie est contagieuse. Après la Suisse allemande, nous avons contaminé la Suisse française. Maintenant, c'est la France que nous infectons.

W. R.E.R.

La France court à l'abîme

Tel est le cri d'alarme de M. le sénateur Gervais dans le *Matin*.

Les dépenses du budget de 1909, dit-il, se sont élevées à la somme de 4,005,224,676 francs. Ainsi le chiffre de 4 milliards est aujourd'hui dépassé et l'on a atteint ce qu'on appelait il y a deux ans l'Himalaya des budgets. Nous allons montrer comment, d'escalade en escalade, on s'élève maintenant à des cimes d'une hauteur inconnue sur notre planète.

Si, pour prendre un point de repère, on compare le budget de 1909 au premier budget du vingtième siècle, le budget de 1901, on constate que celui-ci s'élevait à la somme de 3,554,212 fr. En huit ans, les dépenses publiques se sont donc augmentées de 450,870,464 francs.

Comment se présentent pour l'avenir les différentes catégories? D'abord, les dépenses prévues sous les rubriques dette, pouvoirs publics, instruction et administration sont, surtout ces deux dernières, à tendance très marquée de relèvement. Malgré tout ce qu'on a fait pour l'instruction, il faut prévoir de nouvelles augmentations et en ce qui touche l'administration il n'est pas douteux que l'agitation qui se manifeste en ce moment se traduira par des relèvements importants de crédits au budget.

Ces rubriques étant retranchées, il reste trois budgets qui se distinguent nettement dans le budget général: le budget des régies d'Etat, le budget social, le budget de la défense nationale. Or ces budgets s'annoncent comme en pleine période d'extension.

Le budget des régies de l'Etat s'élève à 545,647,195 francs en 1909, en augmentation, comme il a été dit, de 125,317,790 francs sur 1901, soit exactement en huit ans le quart en plus. Sur cet accroissement, on trouve 25,559,551 fr. pour le ministère des finances et 98,629,639 fr. pour le sous-secrétariat des postes et télégraphes.

Pour le ministère des finances, la grosse part de l'augmentation incombe aux manufactures. Celles-ci coûtaient en 1909, 86 millions. Elles exigent en 1909, 98 millions, soit 12 millions de plus.

Quant aux postes et télégraphes, il est assez difficile de dégager toutes les causes de l'augmentation de 98 millions. Elle est liée au développement du trafic (création de lignes, renforcement du personnel, extension de tous les services) et à l'amélioration des conditions des employés et ouvriers.

A ces services s'ajoutera encore, au titre du ministère des travaux publics, la régie nouvelle des chemins de fer de l'Etat.

Toutes ces dépenses vont nécessairement s'accroître dans un avenir très prochain.

Le budget social est maintenant de 72,406,600 fr.; avec le développement des œuvres en cours et la mise en application des nouvelles œuvres (retraites aux travailleurs et retraites aux employés de chemins de fer), il faut admettre au prochain budget un accroissement d'environ 200 millions.

Le budget de la défense nationale s'élève actuellement à 1,211,693,100 francs. Il faut prévoir comme augmentation: pour la guerre, 55 millions (réforme de l'artillerie), et pour la marine, 30 millions (mise au point du matériel et des approvisionnements).

Mais il y a d'autres dépenses certaines dans un délai rapproché: il y a le programme du ministère de la guerre (notamment la refonte du fusil) avec 500 millions de dépenses, et le programme de la marine, avec 200 millions.

La conclusion est que le budget de 1909 étant de 4,005,224,676 francs, avec les accroissements indiqués, si l'on chiffre sans artifice et sans dissimulation les réformes en cours, le budget de 1910 doit être de 4 milliards 500 millions.

Et dans moins de cinq ans le budget

de la France, à la vitesse acquise, dépassera 5 milliards.

C'est la course à l'abîme. La France plie déjà sous le faix de ses charges financières. Il faut s'arrêter et réformer à la fois nos mœurs politiques, nos pratiques administratives et nos méthodes sociales.

Choses de Rome

Le Souverain Pontife a chargé Mgr Misciatelli, sous-préfet des palais apostoliques, de remettre en son nom un diplôme et une médaille d'or au dispensaire-école de la via Germanico, en témoignage de sa souveraine satisfaction pour le concours qui fut donné à l'hôpital de Sainte-Marthe par les directrices et les dames-élèves du dispensaire. Une médaille d'argent à son effigie a été donnée en même temps à chacune des dames qui y ont soigné les blessés et malades de la Sicile et de la Calabre.

A l'occasion de l'exposition internationale de Venise, on a coulé les cloches qui serviront au campanile.

Les journaux publient à ce propos la lettre par laquelle le Souverain Pontife Pie X avertissait le maire de Venise, M. le comte Grimani, qu'il serait heureux de prendre à sa charge la fusion de ces cloches et de l'ange doré qui doit surmonter le nouveau campanile.

«Ce sera, disait-il, le moyen de montrer ma satisfaction de voir terminer ce monument dont j'ai posé la première pierre. Par ces cloches, je participerai à la joie de mes chers Vénitiens, dans les gais carillons de leurs fêtes solennelles, à leur vie dans les coups traditionnels de minuit, du matin et des heures de travail, tandis que l'ange doré gardera la mer et protégera toujours Venise.»

Lorsque le pallium doit être donné à des cardinaux, la cérémonie est accomplie, non point par le cardinal doyen de l'ordre des diacres, mais par le Pape lui-même.

Pour S. Em. le cardinal-archevêque de Bordeaux et le cardinal-archevêque de Tolède, la cérémonie a eu lieu avec une majesté impressionnante.

Le cardinal Aguirre était représenté par S. Em. le cardinal Vivès y Tuto.

Dans la salle du Trône, sous le baldaquin, on avait érigé un autel provisoire. La salle du Trône avait été choisie au lieu de la chapelle privée pour permettre à un plus grand nombre de personnes d'assister à la cérémonie. Parmi les assistants, il y avait notamment Mgr Fabre, le nouveau évêque de Marseille, et Mgr Radini-Tedeschi, avec un groupe de ses séminaristes de Bergame.

Deux prie-Dieu étaient installés du côté de l'épître pour les deux cardinaux.

A 6 heures et demie, le Pape a célébré la messe. Puis les deux cardinaux ont pris la chasuble et le mitre. Le Saint-Père, assis sur un fauteuil devant l'autel à fixé sur les épaules du cardinal Andrieu, puis du cardinal Vivès, les branches du pallium. Les cardinaux lui ont baisé le pied, puis la main, et le Pape les a embrassés.

Le Saint-Père a ensuite assisté à une messe d'actions de grâces dite par son chapelain secret, Mgr Pescini.

Vendredi matin, à eu lieu, à la prison centrale de Regina Coeli, une cérémonie émouvante.

Son Eminence le cardinal Respighi, vicaire de Sa Sainteté, a donné la confirmation, puis la communion à de nombreux détenus et à plusieurs de leurs gardiens. Une petite chapelle avait été formée dans la grande rotonde.

Le cardinal adressa la parole aux prisonniers—une allocution pleine de bonté paternelle. L'administration avait facilité à tous l'accomplissement du devoir pascal.

Le cardinal fut reçu avec les honneurs militaires.

UN MINISTRE EXEMPLAIRE

Un ministre des travaux publics vient de faire, sous un déguisement, un voyage à travers un pays soumis à son administration.

Il a toujours pris des compartiments de troisième classe, afin de bien s'assurer si les plaintes des voyageurs de cette classe étaient fondées. Son expérience a pleinement réussi, et le ministre, sérieusement documenté par son enquête personnelle, a établi tout un plan de réformes dont bénéficieront les voyageurs.

Il s'agit de M. Segel Roukhloff, le nouveau ministre des chemins de fer russes.

Voici la saison d'été, c'est le temps de vous acheter un

Chapeau de bonne qualité

CHEZ MESSIEURS
CHS DESJARDINS & Cie
130 rue Saint-Denis

Cette très ancienne maison qui doit ses splendides succès à la satisfaction qu'elle a donnée à ses clients.

LA RENOMMEE DE LA MAISON

CHS DESJARDINS & Cie

n'est plus à faire

C'est bien à juste titre que ces messieurs ont été surnommés

Les Rois de la Fourrure

Et cela, parce que cette maison est sans conteste la meilleure du genre dans tout le Canada, vendant des marchandises d'une qualité supérieure et à des prix qui font

EPARGNER A L'ACHETEUR AU MOINS 40 P. C.

si l'on tient compte de la qualité et du fini des marchandises.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans

Nous savons déjà que Clemenceau avait fait fixer à la même heure que le panégyrique de Jeanne d'Arc, la revue militaire qui a eu lieu le 8 mai à Orléans, à l'occasion du 480e anniversaire de la délivrance de la ville par la Pucelle.

On espérait ainsi faire le vide dans la cathédrale pendant la fête religieuse ou priver ceux qui voulaient y assister du spectacle du défilé de l'armée auquel s'intéresse toujours la patriotique population d'Orléans.

Le préfet du Loiret, sur les ordres de Clemenceau, évidemment, voulut accentuer cette mesure vexatoire en invitant formellement tous les fonctionnaires et les corps constitués à assister à la cérémonie militaire. Tout fonctionnaire qui préférerait aller entendre le panégyrique de la Bienheureuse devait voir naturellement sa carrière compromise; de même, tout corps constitué qui marquerait la même préférence s'exposait à être menacé dans sa constitution.

C'était tout simplement du chantage. On a vu des coquins qui n'étaient pas des goujats: nos maîtres sont coquins et goujats à la fois.

Nous connaissons aussi que la Ligue des Patriotes a été représentée à Orléans par une délégation à la tête de laquelle se trouvait son président, Paul Déroulède.

La Ligue des Etudiants républicains nationaliste a dû envoyer à Orléans une délégation officielle de 14 étudiants en bérêts, devant partir de Paris avec Paul Déroulède, le 8 mai au matin.

La princesse Louise de Belgique

La princesse Louise de Belgique, n'ayant pu payer les dépenses assez considérables faites pour frais de nourriture dans un grand hôtel du quartier de l'Etoile, s'était vu saisir ses bijoux et effets, et la Société de Grands Hôtels était sur le point de réaliser son gage.

Elle demandait, hier, au juge du référé de s'opposer à la vente, contestant le quantum de la dette et offrant de s'acquitter par des versements de mille francs par mois.

L'affaire a été renvoyée à samedi.

PAS DE JUIFS

Dans une séance, consacrée aux contingents militaires de 1909, la Douma, sous la pression des orateurs de droite, qui ont voulu démontrer l'influence démoralisatrice des soldats israélites et leur dégoût du service militaire, a voté un amendement invitant le ministre de la guerre à réviser la situation des Juifs dans l'armée en prenant des mesures susceptibles de conjurer l'influence pernicieuse de ces derniers.

ON DEMANDE

Un jeune homme connaissant les deux langues, avec un petit capital, comme associé d'un marchand de chaussures dans un centre prospère de l'Ouest. Pour détails, s'adresser aux bureaux de la Croix.

GRAND TRUNK

MONTREAL—TORONTO
4 trains express par jour de chaque côté.
Quitte Montreal (tous les jours) 8.00 a.m., 8.45 a.m., 1.20 p.m., 10.30 p.m. Arrive à Toronto 1.30 p.m., 8.45 p.m., 4.15 a.m., 1.30 p.m. Service d'élegant *Charmant* dîner sur la table de 8.00 a.m.

MONTREAL—OTTAWA
3 trains, jours de semaine; 3 trains, les dimanches.

Départ de Montreal—8.15 a.m., 12.45 p.m., 6.45 p.m. Arrive à Ottawa—11.45 a.m., 12.45 p.m., 11.15 p.m. Eminent wagon-barrier et salon sur tous les trains, excepté celui de 8.00 p.m., qui n'a qu'un wagon-salon.

MONTREAL—NEW-YORK
Quitte Montreal—8.45 a.m., 12.45 p.m., 6.45 p.m. Arrive à New-York—12.45 p.m., 12.45 p.m., 11.15 p.m. Tous les jours. 4 Jours de semaine.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE
120 rue St-Jacques. 74, Main 624, 625, 626, 627 ou à la Case Desjardins.

J. E. CARREAU
Successeur de C.-B. Lanctot

Importateur
D'ORNEMENTS et BRONZES D'EGLISES

Vêtements Sacrodotaux, Vases sacrés, Bannières, Drapeaux, Tolles pour Lingerie, Insignes, Chemises de Croix, Statues, Vins de Messes, Cierge, Huile d'olive, Mémoires à Soutane, Sacs.

SPECIALITES: Décorations d'Eglises et Tentures pour Cérémonies funèbres. Articles de Ménages et Fournitures

No 16, Notre-Dame Ouest, Montréal

Medailles et Insignes

De toutes sortes.

Catalogue gratis.



CARON FRERES,
151-157 Craig Ouest, Montréal.

EXAMEN DES YEUX GRATIS

No s'applique aucun mal d'yeux, la vue est trop précieuse. Toute lunetterie non faite sur commande est livrée gratuite. N'achetez jamais des *Vendeurs Ambulants*, ni aux magasins «à tout faire».

Rien ne remplace l'examen des yeux par un spécialiste.

Si vous tenez à *Quirer* vos yeux sans douleur, consultez le *Dr. J. E. Caron*.

Parlez à *«V. RHEZ THOR»*, à l'adresse ci-dessous pour votre examen.

144 St. J. rue SAINTE-CATHERINE, Près Ave. Hôtel de Ville.

Il recherche les cas difficiles, disparus: pour yeux artificiels, naturels à se tromper.

Parlez et ajustez lui-même depuis 35 ans. Lunettes, lorgnons, etc. Ses nouveaux *«V. RHEZ THOR»*, à l'adresse ci-dessus, sont garantis pour bon voir de loin et de près, pour tracer, couder, lire et écrire.

Cette annonce rapportée vaut 10c par dollar sur tout achat de lunetterie. (Prenez garde!) Pas d'agents sur le chemin pour votre examen gratuit.

Heures de bureau: Tous les jours de 9 à 5 h. (Dimanche de 1 à 5 h.)

VINS DE MESSE

Marque: **«VATICAN»** Marque: **«SANCTUAIRE»**

Ces vins se recommandent par leur qualité et les soins apportés à leur fabrication. Certificats d'authenticité approuvés par M. Grégoire Mgr l'Archevêque de Montréal.

Prix et Echantillons sur demande

DEPOSITAIRES:
Arthur Drolot, St-Sauveur, Québec.—G. et Ed. Ouellet, Lévis.—Bellefleur et Giroux, Trois-Rivières.—L. E. Dubois, Châteauguay.—Leprieux, Martin & Co, Laha, Montréal.

LE PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSION

AU
Manitoba, Saskatchewan et Alberta

Des billets, pour l'aller et le retour, seront vendus:

DE MONTREAL A

BRANDON, Man.	\$33.55
Lethbridge, Alta.	39.60
CALGARY, Alta.	40.50
MAcLEOD, Alta.	40.00
DELORAIN, Man.	33.50
MEDICINE HAT, Alta.	38.60
EDMONTON, Alta.	42.30
MOONSHIN, Sask.	34.90
ESTEVAN, Sask.	36.00
REGINA, Sask.	34.75
LACOMBS, Alta.	41.50
WINNIPEG, Man.	32.00

Les billets sont bons pour partir les 15 et 20 juin, les 15 et 27 juillet, 1909, et donnent un délai de 90 jours pour le retour.

A. E. CALANDE, agent des passages par le Pacifique Canadien, 120 rue St-Jacques, Montréal.

BILLETS DE PARRAINAGE SUR DEMANDE

Amis hier, ennemis aujourd'hui

La discussion sur le projet de loi des terres de la Couronne a fait naître à la législature de Québec deux incidents notables.

Le député de Bonaventure avait entrepris de défendre la mesure du gouvernement contre les attaques de l'opposition et en particulier contre celles de M. Prévost, son ancien ami de cœur.

A cette fin, il produisit devant la Chambre la lettre suivante de Don André Mouttet, supérieur des Chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception et curé de Nominique :

« M. le ministre, j'ai l'honneur de vous transmettre un mémoire que j'envoie, sur sa demande, à l'hon. ministre des terres de la Couronne, au sujet de la colonisation dans le canton Boyer. C'est après mûre réflexion et seulement lorsque j'ai pu me rendre compte par moi-même de ce que j'avance, que je me suis décidé à écrire. Vous verrez dans ce rapport qu'il est question d'un soi-disant syndicat de St-Jérôme et Ste-Agathe. C'est un groupe de personnes qui n'ont aucunement l'intention de s'établir sur des terres, mais ont pris des lots, probablement grâce à la protection et peut-être à l'instigation de M. Jean Prévost, votre prédécesseur. Je ne sais le nombre de lots pris par ces gens-là, mais il y en a plusieurs et des meilleurs, près du nouveau chemin de fer, et l'octroi de ces lots a été accordé à des gens qui veulent en faire de la spéculation. »

En outre, M. Kelly accusa M. Prévost d'avoir, lorsqu'il était ministre de la colonisation, favorisé la vente des terres de la couronne à de faux colons, sachant qu'ils étaient de vrais spéculateurs.

Voici les faits tels que rapportés par le député de Bonaventure :

« Le 24 octobre 1906, M. T. A. Christin, l'agent des terres au Nominique adressa une lettre au département de la colonisation qui était présidé, par M. Prévost, l'informant qu'une spéculation gigantesque était alors sur pied et avait pour but de prendre un grand nombre de lots dans le canton Boyer, et il exposa dans cette lettre tout le plan d'action qui avait été tracé par ce spéculateur, Miquelon. Dans cette lettre monsieur Christin informait l'honorable Ministre que Miquelon voulait ces lots simplement pour la spéculation, et qu'ils n'étaient pas des colons de bonne foi, mais des spéculateurs et il disait que ces spéculateurs avec Miquelon venaient des Cantons de l'Est et il ajoutait :

« Les divers groupes qui sont venus cet automne sont accompagnés chacun d'un conducteur de moulin et d'un expert dans le bois. A ces gens il faut un guide connaissant les parages et c'est par ces guides, qui rapportent leurs conversations que je me suis cru « justifiable de vous informer qu'une véritable spéculation se préparait. »

Et aussi dans cette même lettre l'agent Christin donnait à entendre que ces messieurs avaient essayé de l'influencer par des considérations pécuniaires.

Après avoir exposé ces faits monsieur Christin continue : « Si je vous fais part de mes craintes, c'est que je veux savoir de vous quelle ligne de conduite je dois « suivre dans les circonstances. »

A cette accusation, l'ex-ministre de la colonisation répondit que la lettre en question avait été adressée à son assistant-ministre et qu'il n'en avait pas eu connaissance.

D'une autre part, le député de Terrebonne, piqué au vif, résolut de se venger des attaques de son collègue.

Dans sa réplique, il mit à son tour M. Kelly sur la sellette :

« Il n'y a jamais eu de spéculation, dit-il, dans le comté de Terrebonne. Pouvons-nous en dire autant du comté de Bonaventure. Pour ma part, j'ai gagné ma vie en exerçant ma profession d'avocat mais sans vendre des moulins. »

« Mais, n'est-il pas vrai que dans le comté de Bonaventure un certain M. Leblanc a eu un moulin de \$60,000 sans un pouce de limite, ce qui ne l'a pas empêché de couper du bois pour alimenter son moulin et sans licence de coupe ? »

« N'est-il pas vrai que pendant une nuit, alors que M. Dauray était agent des terres, ce M. Leblanc est allé recruter de faux colons pour leur faire prendre 57 lots dans les limites Robitaille ? »

« N'est-il pas vrai que ce M. Leblanc achetait le barachois de l'endroit ; que ce M. Leblanc et l'agent des terres ont enlevé près de 80 lots de la limite Robitaille pour le bénéfice de prétendus colons ; que ce M. Leblanc a vendu son moulin \$150,000 au sénateur Edwards, après s'être mis en position de pouvoir

lui dire : « Vous ne sortirez vos billots que si vous achetez mon moulin ; vous n'exploiterez votre industrie forestière que si vous achetez le barachois. »

« N'est-il pas vrai que pendant deux ans le député de Bonaventure a prêché au parlement qu'il fallait exploiter les limites Robitaille et que cette agitation a abouti aux transactions que je viens de signaler ? »

« N'est-il pas vrai que le sénateur Edwards après avoir acheté les limites Robitaille a été pratiquement forcé d'acheter les intérêts de Leblanc dans le moulin et le barachois de même que les intérêts des colons sur les lots ? »

« N'est-il pas vrai que, immédiatement après le marché Edwards, les lots ont été abandonnés et sont retombés dans la limite ? »

« Et puis on ne peut croire que M. Leblanc et Dauray ont été les seuls à figurer dans cette affaire, et qu'il n'y a pas eu d'intermédiaire. »

« Mais il paraît que dans les environs il y avait un homme d'affaire qui a eu connaissance de cette transaction et qui en a retiré \$15,000 ou plus, et que cet homme, c'est le député de Bonaventure. »

« Je prétends, dit encore M. Prévost, que le député de Bonaventure a été l'intermédiaire entre Leblanc et Edwards pour la vente en question et que cela lui a permis de mettre plusieurs milliers de piastres dans sa poche. Je dis qu'à la connaissance du député de Bonaventure, Leblanc coupait du bois sans licence ; que, devant lui, dans son bureau, Leblanc a pris des lots au nom de faux colons ; que c'est lui qui a vu au titre ; qu'actuellement c'est son père qui est l'agent des terres ; que cet agent a son bureau dans le bureau du député de Bonaventure pour lequel la province paie un loyer de \$100. »

M. Kelly, naturellement se récria. Il demanda et obtint qu'une commission parlementaire fut nommée pour juger son cas.

Les deux amis qui étaient inséparables hier sont devenus ennemis. Ils se mangent aujourd'hui à belles dents. Le spectacle n'est pas très édifiant. O ! politique, voilà encore de tes coups !

JOSEPH BEGIN.

La franc-maçonnerie en Afrique centrale

Il s'agit du Congo nouvellement repris par le gouvernement belge. Un journal flamand de Belgique ayant interrogé un missionnaire belge du Congo, a reçu cette réponse dont voici quelques extraits « Je répondrai sans détours, à la question posée au sujet de la franc-maçonnerie au Congo. Hélas, oui ! les francs-maçons ont la toute-puissance ici, je vous déclarerai en toute sincérité que nous rencontrerons plus de sympathie auprès des petits agents, des employés inférieurs, qu'auprès des gros fonctionnaires. Les petits agents mènent trop souvent une vie déplorable ; trop souvent, ils violent le 6e commandement de Dieu ; en matière d'équité, de justice, ils sont sans scrupule et cherchent avant tout leurs intérêts. Ils échangeront entre eux parfois des calomnies, des mensonges sur le compte des religieux. Néanmoins, j'ai plus de confiance dans les petits que dans les gros : en cas de nécessité pressante, les petits seront là pour nous donner aide et protection. Leurs cœurs ne sont point absolument fermés aux bons sentiments, et ces sentiments se manifestent souvent ; au fond ils savent que nous n'avons en vue que le bien-être moral et matériel des noirs. »

« Les gros fonctionnaires au contraire nous donnent des flots de paroles mielleuses ; ils affectent de nous appeler « Très révérends » et de nous combler de salutations. Mais quand nous avons le dos tourné, d'un seul trait de plume, ils détruisent le fruit des efforts de plusieurs années : C'est que ces gaillards sont affiliés à la maçonnerie : les petits ne le sont pas. Et probablement M. Vandervelde, le chef des socialistes, s'est adressé surtout aux chevaliers du mortier, ses F. »

« C'est à l'influence de la maçonnerie que j'attribue la responsabilité de la plupart des abus qui s'étaient ici ; aussi, nous attendons avec impatience la visite de M. le ministre des Colonies, à qui l'on ne peut assez dire et répéter qu'il doit s'informer par lui-même, de visu ; qu'il doit se méfier des affirmations de ses fonctionnaires. Car on est déjà en train d'arranger tout de façon à masquer la vérité. »

Ce voyage du ministre belge lui permettra peut-être de voir clair.

Malheureusement, la Presse d'Anvers, assure que le nouveau Ministère des colonies en Belgique est bourré de créatures des loges, 27 contre 2 catholiques. L'œuvre Congo, pauvre Belgique !

Nouvelles

Pie X va créer un Institut

Pie X a pris l'initiative de la fondation à Rome d'un nouvel institut d'études supérieures, philosophiques et théologiques. Une commission, présidée par le cardinal Ferrata en a rédigé le programme.

L'Institut prendra le titre « d'Université des études bibliques ». Les principaux cours seront destinés à perfectionner la culture théologique générale et plus spécialement la connaissance de l'Exégèse et de l'herméneutique. Les diplômés de cette université pourront obtenir ensuite des chaires d'Ecriture Sainte dans les Grands Séminaires italiens.

On croit que Pie X lui-même annoncera, par un document public, la création de la nouvelle institution.

Coup des loges

Sous cette rubrique nous lisons dans un journal français l'observation suivante :

« J'ai parlé, il y a quelques jours, de l'indigne arrestation du curé d'Hennequin (Nord), et je disais qu'il n'y avait là, une fois de plus, qu'un mauvais coup monté par les loges. Or, voici l'information qui nous parvient aujourd'hui :

« M. Charles Curiez, le curé d'Hennequin, qui avait été arrêté pour attentat aux mœurs sur la dénonciation de « quatre fillettes, vient d'être l'objet d'une ordonnance de non-lieu. Il a été remis en liberté. »

Pour que le juge d'instruction Delaté, le tortionnaire du Frère Flamidien, se soit décidé à lâcher sa proie, fallait-il que l'accusation fût peu fondée !

Mais l'effet recherché est produit : pendant des semaines, la presse prêtrephobe a pu crier au scandale clérical.

Les assomptionnistes

La Chambre des requêtes de la Cour de Cassation vient de rejeter le pourvoi des Assomptionnistes contre l'arrêt de la Cour d'Appel qui avait déclaré leur biens soumis à la liquidation judiciaire prescrite par la loi de 1901 sur les congrégations.

Ils alléguaient, non sans raison, qu'ayant été dissous au mois de mars 1900, ils échappaient à la loi de 1901, puisqu'à l'époque où elle fut promulguée ils n'existaient plus. Mais la Cour de Cassation a estimé que malgré le décret de dissolution de 1900, la congrégation avait continué à exister comme par le passé.

C'est, on le voit, l'éternelle histoire du loup et de l'agneau.

Massacres en Asie mineure

Vingt-huit Sœurs d'une mission française de la congrégation de Saint-Vincent-de-Paul se sont enfuies d'Adana à Marasch. Elles ont télégraphié que presque tous les chrétiens ont été massacrés à Adana. Le collège des Jésuites français de cette ville a été la proie des flammes.

Une lettre ouverte à M. Clemenceau

MM. Nègre, instituteur, et Simonnet, facteur, révoqués en 1907 pour avoir signé une lettre ouverte à M. Clemenceau, viennent, à l'occasion du deuxième anniversaire de leur révocation, d'adresser au président du Conseil une protestation dont voici les passages les plus caractéristiques :

« Monsieur le président du Conseil, « Comme vous avez pu le constater, ce n'est pas par des calembours, des facéties et des pirouettes que se résolvent les questions sociales. »

« Par votre intransigence, par votre férocité contre la classe ouvrière, par vos persécutions contre les fonctionnaires, vous avez conduit le parti radical aux abîmes. Contre les radicaux, vous avez ameuté et le prolétariat ouvrier et le prolétariat administratif. »

« La formidable armée des fonctionnaires mécontents, trompés par vos surenchères démagogiques de jadis, désabusés par vos incohérences et vos mesures de répression arbitraires, se jette dans la mêlée sociale, et, lasse de recevoir des coups de ceux qu'elle a portés au pouvoir, se prépare à culbuter les incapables et les jouisseurs qui, pour satisfaire leur ambition et leurs appétits désorganisent les services publics, pillent le budget sous le couvert de la défense nationale, rançonnent les contribuables, ruinent le pays et conduisent la République aux pires aventures. »

« Patience ! Vous avez déjà vu les résultats de votre politique de provocation et d'arbitraire aux dernières élections législatives partielles. Vous verrez aux élections générales prochaines le

parti radical, que vous avez conduit à la faillite, s'effondrer sous le mépris universel. »

« Vous ramenez la question des réintégrations à une question personnelle ; vous posez, en toute occasion, la question de confiance à ce sujet. Vous mettez la Chambre en demeure de choisir entre vous, Premier, d'une part, et un facteur, un instituteur d'autre part. C'est une prétention que nous repoussons énergiquement ; nous ne sommes pas, nous ne voulons pas être vos égaux. Notre conscience nous dit même que n'ayant jamais failli à notre devoir, ni à nos idées, ni à nos engagements, nous vous sommes moralement supérieurs. »

« En ce jour, deuxième anniversaire de notre révocation injuste et arbitraire prononcée au mépris de la Déclaration des Droits de l'Homme et au mépris des justes lois, nous vous adressons notre protestation et l'assurance que justice nous sera rendue envers et contre tous. »

L'amour plus fort que l'argent

Une vive sensation a été causée parmi la haute société de Washington par la découverte que M. Alfonso Zelaya, le fils du président de la République du Nicaragua, jouait du piano pour gagner sa vie dans un petit théâtre de cette ville, dont le prix des places est de 5 cents, tandis que sa femme vendait des billets à la porte.

Il y a quelque temps, le jeune Zelaya avait rompu avec son père, parce qu'il avait épousé une jeune fille américaine appartenant à une bonne mais pauvre famille de Virginie. Le président alors, avait refusé de le recevoir et avait cessé de lui allouer une pension. Depuis, le couple avait vécu dans la plus grande pauvreté, et maintenant c'est à peine s'il gagne de quoi vivre par son travail pour le compte d'un pauvre petit théâtre.

On apprend que le président Zelaya a déjà offert à plusieurs reprises à son fils de lui donner de l'argent et une bonne situation s'il voulait quitter sa femme et revenir au Nicaragua, mais le jeune homme a toujours refusé, ne voulant pas quitter celle qu'il aime et qui a mis sa confiance en lui.

Destruction

On dit qu'un ouragan balaya les côtes du Yucatan. Les maisons de plusieurs villes auraient été démolies et plusieurs vaisseaux auraient disparu.

ÇA ET LA

La mode féminine

Tout le monde sait que Paris veut le sceptre de la mode en fait de toilette féminine. Tout le monde sait aussi que la dernière mode est scandaleuse.

On écrit à ce sujet de Paris : « Si la mode nouvelle, dont on a parlé ici et ailleurs, impose à la femme son despotisme et surtout son paganisme, je ne crois pas que celle-ci recueillerait beaucoup de respect, mais elle pourrait compter sur le mépris des honnêtes gens et même des autres. »

« On affirme que l'inventeur du nouveau costume est un couturier juif. Il aurait jugé que c'était le plus sûr moyen d'avilir aux yeux des masses la femme chrétienne ! Le fait est que la robe nouvelle qui est si peu une robe et qui est si peu nouvelle, ne tend rien moins qu'à mettre la femme et à la montrer dans l'attitude indécente d'impudeur ou Athènes et Rome mettaient et montraient la femme perdue de mœurs et de réputation. »

« Le bon sens, l'honnêteté, la vertu de nos femmes auraient raison à coup sûr de cette mode dite parisienne, mais en réalité renouvelée de la Grèce, au temps de sa corruption, et présentée par la haute couture juive. »

N'oublions pas qu'il y a des mœurs chrétiennes qui veulent des modes chrétiennes.

Les devoirs des chrétiens envers les ouvriers

Voici un extrait d'une étude récente de Charles Woeste, l'éminent chef des Catholiques belges. On fera bien de méditer cela en Canada, surtout dans les grandes villes et les centres ouvriers :

« Pendant un certain temps la bourgeoisie a manifesté beaucoup d'indifférence à l'endroit de l'état social et des dispositions morales des ouvriers. Estimait-elle que la distinction des classes était à ce point l'une des conditions d'existence de la société qu'aucun groupe de quelque importance ne pouvait songer sérieusement à la battre en brèche ? Avait-elle dans les influences de la famille et de la religion une confiance telle, que celles-ci suffisaient à préserver les masses des contagions mauvaises ! »

Toujours est-il que les contacts popu-

laire ont été longtemps négligés. On s'est cantonné dans des systèmes économicos ; on s'est évertué à en démontrer le mérite et les avantages ; on a eu foi dans ces démonstrations, et l'on ne s'est pas aperçu que pendant ce temps-là, les théories antisociales et la propagande antireligieuse répandaient leurs ravages dans des milieux que l'on croyait à tout jamais à l'abri de tels envahissements. Un beau jour, on s'est trouvé en face de l'organisation socialiste qui déjà avait exercé dans les régions vouées aux travaux manuels des prises considérables ; par la presse et la parole cette organisation avait insufflé au peuple que son malaise provenait d'un ordre de choses mal établi dont quelques privilégiés recueillaient tous les bénéfices : beaucoup l'avaient cru ; désormais il fallait réagir ; mais si déjà la préservation des classes laborieuses constituait une tâche laborieuse, combien n'est-il pas plus malaisé de vouloir reconquérir un terrain perdu ? »

La guerre de l'avenir

M. Louis Nixon, ingénieur naval américain, fait maintenant en Russie et en Allemagne un voyage d'études. A un reporter qui l'interrogeait sur l'avenir des guerres maritimes, M. Louis Nixon répondit : « Je crois que les navires de guerre, qui seront construits dans une dizaine d'années dépasseront en dimensions, en puissance et en prix de revient tout ce que l'on peut concevoir aujourd'hui. Il n'y a aucun motif pour que l'on ne construise pas des bateaux de 40,000 et de 50,000 tonnes. Et je crois aussi que nous assisterons à une révolution complète des méthodes de combat. »

Quand la flotte américaine a entrepris sa croisière autour du monde, un matelot a été blessé par un courant électrique qui s'était établi entre deux appareils de téléphonie sans fil. Bien que raconté dans les journaux, cet incident n'a pas été assez remarqué, car il est gros, selon moi, de conséquences extraordinaires.

Les bateaux de l'avenir seront pourvus de générateurs d'électricité si puissants qu'ils pourront, à la distance de huit ou dix kilomètres, foudroyer tout l'équipage à bord des navires ennemis, Marconi a découvert le moyen d'envoyer au loin le courant électrique sans l'intermédiaire d'aucun fil ; un autre trouvera celui de diriger ce courant et de le faire éclater comme la foudre en tel point scientifiquement déterminé. Ainsi le feu du ciel remplacera l'obus. Et ce progrès, croyez-moi, nous ne l'attendrons plus très longtemps. »

M. Clemenceau et la "Vigie"

Le premier ministre de France aurait tressailli, s'il avait pu lire le dernier numéro de la Vigie.

Cette feuille le propose comme modèle au parlement canadien.

C'est certes, une conception peu banale, dont Bathé garde seul le secret. Voici ce que ce monsieur écrit à ce sujet : « Le premier ministre de France, M. Clemenceau, vient de prononcer un très beau discours à l'inauguration du monument Gambetta, à Nice. Une phrase de la péroraison nous frappe particulièrement, tant elle trouverait une juste application dans l'enceinte de notre législature. »

Vous êtes curieux, n'est-ce pas, de connaître quelle merveille a dû dire le franc-maçon Clemenceau ? Eh bien ! la voici :

« S'il y a, dit-il, des hommes qui mettent leur basse ambition à exploiter les rancunes, les haines, incapables de rien fonder, pour s'en faire un instrument de puissance avilie, nous n'avons pas été, nous ne serons pas de ceux-là. »

Et plus loin : « La république n'a pas besoin de « sauveurs, — prétendants ou petite monnaie de Catilina. »

Ce n'est pas français, mais qu'importe ! un f. m. est-il tenu de parler la langue de Veulliot ?

M. Clemenceau est un hypocrite dont il faut se méfier. Il a le premier exploité ses rancunes, ses haines contre la religion catholique, contre les communautés religieuses, il s'est servi de la puissance avilie, pour opprimer, subjugué et tyranniser tout ce qui tient à la religion. Oui ! la république a besoin de sauveurs pour l'arracher des mains corrompues et indignes qui la roulettent dans la boue ; elle a besoin de sauveurs pour lui donner son ancienne liberté, pour lui rendre la possibilité du culte public dû à Dieu et pour la placer de nouveau au premier rang des puissances. »

Notre gouvernement souffre assez de ses imperfections, sans les augmenter de celles de M. Clemenceau.

Si l'écrivain de la Vigie avait été à la Chambre française lors du vote sur la loi des congrégations, je parie qu'il aurait voté en faveur du bill de condamnation du bloc maçonnique.

Et nos gouvernants ?

L. P. VERDIÈRE.

Choses et Autres

En 1839, le bruit court, en France et en Allemagne, que la Terre allait être réduite en poudre tellement impalpable que, suivant la formule connue, le volume de l'air n'en serait pas sensiblement augmenté.

Le barbier de Victor Hugo fut fort effrayé, quand il apprit, par les commères de son quartier, cette mauvaise nouvelle. Tout en rasant le poète, il lui fit part de ses terreurs :

— Ah ! mon Dieu ! disait-il, on assure que, l'année prochaine, le monde va finir : le « deux » janvier, les bêtes mourront ; et le « quatre », ce sera le tour des hommes. . . .

— Vous m'effrayez, dit Hugo ; qui donc me rasera le « trois » ?

Dans la Basilique de Saint-Pierre de Rome, décorée et illuminée, a eu lieu la béatification solennelle du vénérable Etienne-Théodore Cuenot, évêque et vicaire apostolique avec ses 32 compagnons, martyrs annamites et chinois de la Société des missions étrangères de Paris, ainsi que la béatification du vénérable Chabillas, qui a été martyrisé en Chine.

A la cérémonie assistaient de nombreux cardinaux et évêques.

Le Canada veut rendre M. Bourras responsable de la conduite regrettable de M. Asselin à la Chambre provinciale.

M. Asselin a certainement dépassé les bornes de la bienséance, et il est regrettable qu'un homme public se serve d'aussi bas arguments (bien qu'ils soient frappants !) pour convaincre ses adversaires ; car la Chambre n'est pas une arène de pugilat.

Pendant, il ne faut pas en faire retomber la responsabilité sur le député de Saint-Hyacinthe.

La cour martiale de Turquie a condamné à mort les huit marins qui ont assassiné le commandant Assari-Tewfik.

Le Journal Officiel publie une dépêche du val d'Adana faisant savoir qu'il ne se produit plus de troubles dans le vilayet.

Le Journal Officiel annonce, en outre, que le journal l'Osmansli a été suspendu par ordre du ministère. L'aide de camp Tcherkessémed, le fameux exécuteur des ordres d'Abd-ul-Hamid, qui est exilé à Brousse depuis les événements de juillet, a été arrêté et amené par ordre de la cour martiale. Par suite des mesures prises contre la presse, on s'attend à la disparition de plusieurs journaux.

La tranquillité et l'ordre sont rétablis à Constantinople.

Une secousse de tremblement de terre ondulatoire et sussultoire, accompagnée d'un fort grondement, a été ressentie à une heure trente, le 2 mai, en Italie.

Ensuite, pendant l'après-midi, d'autres secousses moins fortes ont encore été ressenties.

Western-Bay, sir Robert Bond, premier ministre de Terre-Neuve, a été l'objet d'une manifestation hostile de la part de la foule, très mécontente, à la suite des derniers événements politiques.

En débarquant à Western-Bay, où il devait présider un meeting, le premier ministre fut entouré par la foule et jeté à la mer. Il put, heureusement, s'accrocher à un bateau à rames, et il fut ramené vers le steamer qui repartit sur le champ, suivi par les sifflets et les cris de la populace.

Le duc d'Orléans est arrivé à Bruxelles. Sont venus le rejoindre MM. le duc de Chartres et le comte d'Eu. Les trois princes ont eu, l'après-midi, un long entretien à l'hôtel Métropole.

On vient de découvrir un grand nombre d'éditions les plus précieuses d'écrivains anglais, notamment la deuxième édition de Shakespeare in-folio. C'est une œuvre qui compte parmi les plus grandes raretés bibliographiques. Sa valeur est considérable. Cette découverte a été faite en faisant le catalogue de la section orientale de l'Institut Gœttermuseum, à Bâle.